



CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERREGIONAL

Lorraine - Luxembourg - Rhénanie-Palatinat - Sarre - Wallonie

INTERREGIONALER PARLAMENTARIER-RAT

Lothringen - Luxemburg - Rheinland-Pfalz - Saarland - Wallonien

19, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg Tél.: (352) 46 69 66-1 Fax: (352) 46 69 66-267

Recommandation

Objet: Intégration de la Grande Région dans le système des réseaux ferrés transeuropéens

- Le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI) soutient expressément la demande, formée au cours du 7ème Sommet de la Grande Région, exigeant une ligne à grande vitesse pour relier entre elles les villes de Bruxelles, de Luxembourg et de Strasbourg.
- Outre son intégration dans l'axe Est-Ouest entre Paris et Berlin, l'insertion de la Grande Région dans le projet de ligne à grande vitesse entre Londres et la Méditerranée - via Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg, villes où les institutions européennes ont leur siège - revêt une importance essentielle dans le cadre du développement de la Grande Région.
- Le CPI rappelle, dans ce contexte, le „*Memorandum of Understanding*“ signé le 9 décembre 1999, entre le Ministre des Transports du Grand-Duché de Luxembourg et la Ministre des Transports du Royaume de Belgique, au sujet de l'amélioration des liaisons entre les deux pays, document qui souligne aussi l'intérêt de la plus haute importance manifesté pour l'amélioration de la liaison du couloir ferroviaire „Bruxelles-Luxembourg-Metz-Strasbourg“ à la ligne à grande vitesse qui doit être prolongée pour relier la Suisse et l'Italie du Nord, cette liaison étant une composante essentielle du système des réseaux ferrés transeuropéens (TEN).
- Le CPI oppose un refus ferme à tout débat intracommunautaire qui aboutirait, sur ce tracé de ligne, à une modification défavorable aux intérêts de la Grande Région.